

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 juin 2013 A 20 HEURES 30

- Etaient présents :** Christian TARANTOLA, Maire,
Isabelle ANTOINE, Amar BOULASSEL, Maryse CAEL, Gilles DEMONDION, Béatrix LETOFFE, Christophe MAURICE, Alain WOIRGNY.
- Absents excusés :** André BONNET, Lionnel DESCOURS, Valérie FESNEAU, Rosine LAVOISIER, Emilie PIERRE, Jean-Luc XEMAIRE.
- Procurations :** Lionnel DESCOURS à Amar BOULASSEL, Valérie FESNEAU à Isabelle ANTOINE, Jean-Luc XEMAIRE à Gilles DEMONDION.
- Secrétaire de séance :** Gilles DEMONDION

1) Décisions modificatives :

a) Budget eau : Suite à un dépassement de budget au chapitre 67 (titres annulés sur exercices antérieurs) pour un montant de 54,09 €, Monsieur le Percepteur nous demande de prendre une délibération modificative de budget. Il est proposé au conseil de transférer la somme de 54,09 € du poste 6541 (créances admises en non valeur) au chapitre 67.

b) Travaux crèche (réfection chambres et salle) : Il s'agit de la réfection de 2 chambres et de la salle des bébés. Le devis retenu d'un montant de 3977,82 € est celui de l'entreprise VANIER Bertrand, artisan à Cheniménil. Cet investissement est déjà inscrit au budget pour 2500 €, il conviendra d'ajouter à cette ligne la somme de 1477,82 € qui sera prise sur le poste 2315 "Aménagement du bourg".

c) Travaux logement communal au 18 rue du colonel Bertin : Suite à des problèmes d'humidité (murs et plafonds) des travaux sont nécessaires pour rendre ce logement sain. La locataire actuelle se propose de réaliser ces travaux, la commune finance l'achat des matériaux. La somme nécessaire à cet investissement suite à différents devis est de 1300 €, elle sera prise sur le poste 2315 "Aménagement du bourg" pour être affectée sur cette nouvelle ligne d'investissement.

d) Achat de couchettes et couvertures pour école maternelle : Achat de 10 couchettes empilables, couvertures et draps, le devis retenu d'un montant de 829,88 € est celui de la CAMIF COLLECTIVITES ENTREPRISES. La somme nécessaire à cet investissement (829,88 €) sera prise sur le poste 2315 "Aménagement du bourg" pour être affectée sur cette nouvelle ligne d'investissement ; et ce dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires.

Ces quatre propositions sont adoptées par 11 voix.

2) Demande de subventions pour travaux toiture de l'église et pour sacristie :

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général et du Patrimoine pour les travaux de toiture de l'église et de la sacristie. Nous sommes dans l'attente de devis complémentaires, néanmoins suite à la réception du devis de l'entreprise POIROT qui porte sur un montant de 50.000 Euros, la demande de subvention sera faite sur cette base. Cette proposition est adoptée par 11 voix.

3) Convention ATESAT :

Renouvellement de cette convention qui nous permet de bénéficier de la mission Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire via les services de la DDT. Le montant de notre participation financière est de 296,02 €. Cette proposition est adoptée par 11 voix.

4) Tableau de classement de la voirie communale :

Nous avons inscrits lors du conseil municipal du 24 mai 2012 plusieurs voies en chemins ruraux. Nous recevons le tableau confirmant ces inscriptions que nous devons valider. Cette proposition est adoptée par 11 voix.

5)CCVV : circuit pédestre Tour de la Vologne :

Une précédente délibération autorisant le passage sur notre commune avait déjà été prise en 2006 pour permettre de bâtir ce projet. La création du circuit pédestre "Tour de la Vologne" est en passe d'aboutir et il est demandé au conseil municipal de confirmer la précédente délibération en autorisant le passage sur notre commune de ce circuit pédestre.

Cette proposition est adoptée par 11 voix.

6)Admission en non-valeur budget «forêts» :

Concernant une facture de bois pour un montant de 2633,10 € (certificat d'irrecouvrabilité du débiteur), il est proposé d'inscrire en non-valeur ce montant.

Cette proposition est adoptée par 11 voix.

7) Révision des loyers :

Comme tous les ans, il est proposé au conseil de prendre une délibération pour une révision des loyers à hauteur de 1,54% qui correspond à l'évolution de l'indice de référence des loyers.

Cette proposition est adoptée par 11 voix.

8) Participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles :

Comme tous les ans, il nous est demandé de fixer le coût demandé aux communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école de Docelles.

Pour cette année, les tarifs proposés sont :

- 574 € pour les enfants en maternelle

- 275 € pour les enfants en primaire

Pour information, concernant les enfants scolarisés de la commune de Xamontarupt à l'école de Docelles le coût sera de 2846 €.

Cette proposition est adoptée par 11 voix.

9) Création d'un nouveau poste CAE :

Monsieur le Maire propose de renouveler l'expérience menée les années précédentes avec l'embauche d'une personne dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour s'occuper principalement de l'entretien du fleurissement du village. Ce contrat est destiné aux seniors, aux jeunes et aux bénéficiaires des minimas sociaux. La durée de ce contrat est de 12 mois pour un temps de travail hebdomadaire de 20 heures, rémunéré sur la base du SMIC. En contrepartie de cette embauche, l'Etat apporte une aide financière.

Cette proposition est adoptée par 11 voix.

10) annulation de la dernière délibération prise et adhésion au SMIC des Vosges du syndicat mixte d'adduction en eau potable de la Presles, siège = Fresse sur Moselle :

Annulation de la délibération prise lors du dernier conseil concernant l'adhésion au SMIC de la commune de Fresse sur Moselle. Il s'agissait en réalité de prendre une délibération pour le syndicat mixte d'adduction en eau potable de la Presles qui siège à Fresse sur Moselle et non de la commune de Fresse sur Moselle.

Adhésion au SMIC du syndicat mixte d'adduction en eau potable de la Presles

Ces deux propositions sont adoptées par 11 voix.

Informations diverses

- Réception du rapport de l'APAVE (Sté d'inspection et contrôle) concernant l'aire de jeux, quelques points sont à revoir pour lesquels des travaux seront entrepris très prochainement.
- Reconduction par le Pays des Diners Insolites sur le site de LANA les 16,17 août (soir) et le 18 août (midi). Le prix du repas est de 58 €. (S'adresser au Pays d'Epinal).
- Remerciements de l'AGV pour le soutien de la commune dans l'organisation de la marche populaire du 8 mai dernier.
- Lancement, le 8 juin, de la saison 2013 de l'office de tourisme de Bruyères Vallons des Vosges avec une visite guidée de l'ancienne papeterie de Lana . A cette occasion plusieurs anciens salariés

viendront expliquer leur travail au sein de cette papeterie. France 3 a réalisé un reportage sur Lana qui sera diffusé dans les semaines à venir.

- Naissance d'une nouvelle association " A.DE.L.E.S", association pour le développement de la ligne ferroviaire Epinal/Saint-Dié avec comme adresse 43 Vraichamp à Docelles. Pour les personnes désireuses de rejoindre cette association, nous vous communiquons l'adresse de messagerie : adeles.association@gmail.com

Fin du conseil à 21 h 50.